Lasure Huile écologique [eco]

Lasure aqueuse, à base de matières premières renouvelables, pour le bois à l'intérieur et l'extérieur

Teinte	Disponibilité		
	Nbre / palette	672	200
	Taille / Quantité	**3 x 0,75 l**	**2 x 2,5 l**
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal
	Emballage / Code	01	03
	Art. n°		
Incolore	7670	■	■
Pin (RC-270)	7671	■	■
Chêne clair (RC-365)	7672	■	■
Mélèze (RC-260)	7673	■	■
Blanc (RC-990)	7674	■	■
Palissandre (RC-720)	7675	■	■
Noyer (RC-660)	7676	■	■
Teck (RC-545)	7677	■	■
Acajou (RC-565)	7678	■	■
Gris argent (RC-970)	7679	■	■
Teinte spéciale	7680		■

Consommation

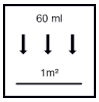

Env. 60 ml/m² par opérations
Au moins 2 opérations

Domaines d'utilisation

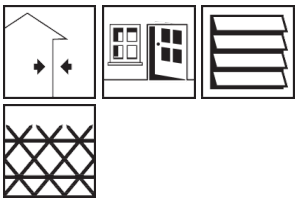

- Bois à l'intérieur et à l'extérieur
- Eléments en bois de dimensions stables: p. ex. portes et fenêtres.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Ruches en bois, ruches et autres éléments en bois dans l'apiculture
- Non adaptée pour l'application sur les sols (terrasses, platelage, etc.)

Propriétés

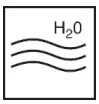

- Produit aqueux - teneur minime en solvant
- A base de matières premières renouvelables: Minimum 80%
- Tolérance des abeilles testée
- Produit végan sur la base des informations dont nous disposons.
- Résistante au blocking (conformément à la directive all. HO.03)
- Consistance antigoutte
- Résistante aux intempéries et aux rayons U.V.
- Bon tendu
- Elastique
- Respirant
- Emballage métallique recyclable

Données techniques

Liant	A base d'huiles végétales
Densité (20°C)	Env. 1,02 g/cm³
Odeur	Douce
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

- Geprüfte Bienenverträglichkeit
- DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments"

Normes tests

Faibles émissions selon le schéma AgBB

Informations complémentaires

- Nuancier

Produits complémentaires

- Primaire protecteur bois* (2066)
- Crème de protection du bois incolore (2714)
- Crème de protection du bois (2715)
- Saturateur HK 3en1 (2250)
- Primaire rénovateur (1504)
- Protection bois de but (1900)
- Vernis Parquets & Escaliers (2390)
- Aqua Lasure HK 3en1 (5430)

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

Exigences concernant le support
Eléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.
Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

Traitement préliminaire
Eliminer intégralement les salissures, la graisse et les applications anciennes non adhérentes.
Eliminer par ponçage la surface du bois grisaillé / dégradé par les intempéries jusqu'à trouver le support porteur.
Eliminer les traces de résine apparentes, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pinceaux).
Pour éviter autant que possible l'utilisation d'agents de protection du bois, la construction se doit d'être hydrofuge (éviter les surfaces horizontales, les bois de bout apparents, joints capillaires, stagnation d'eau et d'humidité, contact avec les projections d'eau et arêtes vives).
Dépolir soigneusement une application ancienne intacte.
En présence de bois extérieurs, à protéger du pourrissement et du bleuissement, traiter d'abord avec le Primaire protecteur bois*. (* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage. Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!)
Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".

Mise en œuvre

Conditions de mise en œuvre
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +25 °C.

Bien brasser le produit puis l'appliquer rapidement au pinceau.
Appliquer dans le sens des fibres.
Après séchage, procéder à la 2ème application.
Si nécessaire, procéder à de nouvelles applications.
Traiter les surfaces des bois de bout - contre l'absorption d'eau - par plusieurs applications de produit de teinte adaptée. Alternative: protection des surfaces des bois de bout avec la Protection des bois de bout, après application du primaire colorant.
Toutes les teintes peuvent être mélangées ensemble.
Sur des surfaces contiguës, ne mettre en œuvre que des emballages portant le même numéro de charge: la surface pourrait sinon présenter de faibles nuances de teinte, de brillance ou de structure.
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.
Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.
Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.
Pour protéger contre l'humidité, les surfaces de bout et de coupe doivent être pré-enduites deux fois avec la protection du bois de bout.
À chaque application de lasure, la teinte s'intensifie et la brillance augmente.
En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.
L'application d'une lasure dispersion hydrodiluable sur bois de chêne peut entraîner - en raison de ses composants

- des décolorations sombres.

Pendant la mise en œuvre / le séchage, protéger la surface de la pluie, du vent, du soleil et de la rosée.
Utiliser les versions incolore et blanc uniquement sur les surfaces extérieures non exposées directement aux intempéries (p. ex. soffites).
En raison des différences de comportement de couverture entre les teintes de lasure blanches et pastel, l'aspect visuel peut varier en fonction du support. Il convient de vérifier au préalable si, dans certaines circonstances, des substances contenues dans le bois peuvent entraîner une décoloration de la couche de lasure.
En raison de la moindre protection contre les UV de ces teintes, il faut s'attendre à des intervalles d'entretien plus courts.
Afin de prendre en compte et de clarifier ces faits, une surface d'essai doit être réalisée au préalable pour garantir l'attente de la surface.
NE PAS utiliser sur bois imprégné de sels de bore.

- Séchage
  Recouvrable: Après env. 8 heures
  Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.
  Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.
  En fonction de l'essence de bois, p. ex. chêne, les composants peuvent entraîner un retard de séchage.

- Dilution
  Produit prêt à l'emploi

Important

DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments":
Ce produit respecte les valeurs limites pour la migration de métaux lourds sur les jouets pour enfants selon la norme DIN EN 71-3 et remplit ainsi l'une des nombreuses autres exigences en matière de sécurité des jouets pour enfants selon la "directive jouets" de l'UE (2009/48/CE).

Le produit convient également aux bois riches en substances (chêne, robinier, acacia, etc.). Cependant, des réactions peuvent se produire avec les composants du bois solubles dans l'eau, ce qui peut entraîner une décoloration du film de vernis et donc une altération de la vue (en particulier dans les zones de teinte blanche et grise).
Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.
Tenir compte des réglementations relatives à la protection constructive du bois.
Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales sans pente d'écoulement et sans rayon de bord, éviter l'accumulation d'humidité.

Outillage / Nettoyage des outils

Pinceau acrylique, Brosse de surface

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils à l'eau additionnée de liquide nettoyant.
Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.
Les textiles imprégnés peuvent subir une inflammation spontanée. Les imbiber d'eau et les stocker sous l'eau, dans des récipients résistants au feu. Puis les éliminer.

Stockage / Tenue en stock

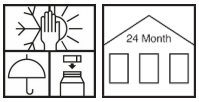

Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.
Utiliser les emballages entamés aussi rapidement que possible.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

UE Ecolabel

DE/044/052B

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Consignes de sécurité

	Conserver hors de portée des enfants. Pour la pulvérisation, utiliser un filtre A2/P2 et une protection des yeux. Pour le ponçage, utiliser un filtre antipoussière P2. Pendant la mise en œuvre et le séchage, veiller à maintenir une bonne circulation d'air. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la mise en œuvre du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas verser le produit dans les égouts, les cours d'eau ou la terre. Nettoyer les outils à l'eau et au savon aussitôt après utilisation. Donner les emballages intégralement vidés au recyclage. Elimination spéciale (vernis / peintures) des restes de produit liquide.
COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE): VOC Kat. A/e 2010: 130g/l max.: 5g/l	Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 130 g/l (2010). Ce produit contient < 5 g/l COV.

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.